

Collision avec le relief en vol de pente

⁽¹⁾Toutes les heures indiquées sont en heure locale.

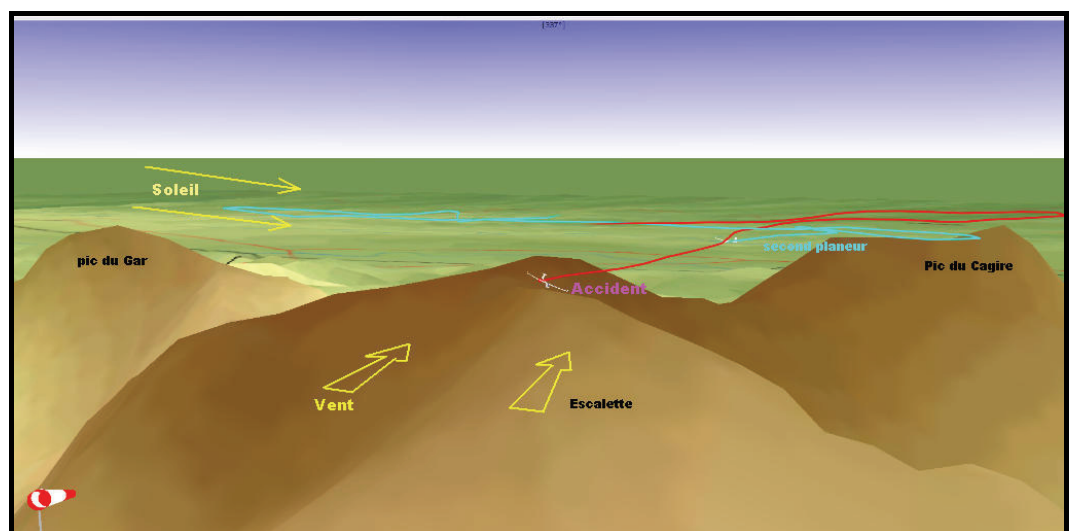
Aéronef	Planeur Centrair 101 « Pégase » immatriculé F-CGSP
Date et heure	Samedi 12 novembre 2011 à 16 h 00 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Boutx (31), à proximité du col de l'Escalette, 1 800 mètres
Conséquences	Pilote légèrement blessé ; aéronef détruit

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle de l'aérodrome de Saint-Gaudens (31) vers 14 h 40 pour un vol local en compagnie de deux autres pilotes du club.

Il indique qu'il est remorqué vers le pic du Gar, où il largue le câble à une altitude d'environ 1 800 mètres, à 14 h 50. Le vent souffle du sud à environ 20 km/h. Sur la face sud-ouest du pic, il exploite des ascendances irrégulières. L'un des deux autres pilotes fait demi-tour vers la plaine. L'autre pilote se situe à une altitude légèrement supérieure au F-CGSP et évolue plus au sud-est à proximité du col de l'Escalette. Le pilote du F-CGSP rejoint à son tour le pic de l'Escalette en vol de pente vers 14 h 40 tandis que l'autre pilote, toujours plus haut, évolue vers le pic du Cagire, situé à proximité, au nord-est.

Quelques minutes plus tard, le pilote prend la décision de rejoindre lui aussi le Cagire. Pendant la transition entre le pic de l'Escalette et le pic du Cagire, dos au vent moyen, l'altitude du planeur reste sensiblement constante. Au pic du Cagire, le pilote fait demi-tour et revient vers l'Escalette. Il évolue alors face au soleil et au vent, et se rapproche du col de l'Escalette selon une trajectoire sensiblement perpendiculaire à celui-ci. Le pilote de l'autre planeur signale par radio sa position sur une route convergente opposée. Le pilote du F-CGSP porte son attention sur la recherche visuelle de ce planeur.



Après le croisement, le pilote du F-CGSP ne perçoit pas que la vitesse verticale devient sensiblement négative, malgré l'indication sonore du variomètre. Le pilote détecte les silhouettes de randonneurs sur le col, dans la lumière du soleil. Il prend soudainement conscience que sa hauteur est insuffisante pour franchir le col. Il tente de virer à gauche vers la vallée. Le planeur s'incline fortement à gauche. Le saumon gauche touche le sol puis le planeur heurte la pente avec une trajectoire sensiblement tangente à celle-ci. Il s'immobilise, fortement endommagé. Les randonneurs et le pilote de l'autre planeur préviennent les secours.

A l'heure de l'accident, le soleil se situait à 15° au-dessus de l'horizon et légèrement sur la droite de la trajectoire. Le pilote portait des lunettes de soleil. L'enregistrement des paramètres de vol du planeur, utilisés pour la production de l'illustration ci-dessus, indique que la vitesse du planeur était en diminution peu avant le virage d'évitement, réduisant la marge de manœuvre du pilote.

Le pilote est adhérent au club depuis 2001, année d'obtention de sa licence de pilote de planeur. Il totalise environ 320 heures de vol.

CONCLUSION

L'accident résulte d'un choix de trajectoire inapproprié compte tenu des conditions d'ensoleillement, de relief et aérologiques du moment.